



Parcoursup

Les enseignants ne se voilent pas la face

Certains chercheurs et personnels d'universités partagent les inquiétudes des étudiants face à la plateforme de sélection postbac. Un point fait consensus : la difficulté à mettre en œuvre la réforme.

Par **MAÏTÉ DARNAULT** (à Lyon) **STÉPHANIE MAURICE** (à Lille) et **KIM HULLOT-GUIOT**

Contre la généralisation de la sélection à l'université, les étudiants s'organisent. Dans une dizaine de sites, des blocages ont lieu depuis plusieurs semaines, avec l'espoir que le gouvernement revienne sur la loi «orientation et réussite des étudiants» (ORE). Plus discrètement, les enseignants du supérieur s'organisent eux aussi pour, en guise de protestation, ne pas participer au tri des dossiers des futurs étudiants dans le cadre de Parcoursup. A Paris-I (Panthéon-Sorbonne), les professeurs de géographie ont ainsi décidé de ne pas traiter les dossiers des impétrants et d'en laisser la charge à la présidence de l'université. Ceux de la section administration économique et sociale (AES) ont préféré mettre tout le monde premier ex aequo. Dans son bulletin du 27 mars, le Snesup-FSU qualifie la loi ORE d'«usine à gaz destinée à institutionnaliser la sélection mais

aussi une vaste entreprise de destruction du service public». Le syndicat du supérieur suggère de ne pas constituer les commissions chargées de classer les dossiers issus de la plateforme ou, si les commissions sont déjà constituées, d'en démissionner collectivement. Surtout, il engage les enseignants à classer les candidats par ordre alphabétique ou à n'utiliser que deux critères : l'obtention future du bac, qui «prouvera que les attendus sont possédés», et la demande d'inscription, qui «témoigne de la motivation suffisante et de l'adéquation entre la formation et le projet de l'étudiant». Le but : dire oui à tous les élèves pour contester en actes la réforme.

Une position «pas très responsable», selon Sébastien Leymarie, secrétaire général du syndicat Sup'Recherche Unsa, qui s'exprimait mercredi sur France Info : «Cela va revenir à rétablir une sorte de tirage au sort.» Du côté de l'entourage de la ministre, on précise qu'«on ne classe pas des dossiers pour le plaisir de le faire, on le fait dans les filières en tension. Là où le nombre de candidats est inférieur à la capacité d'accueil, ce n'est pas nécessaire».

À LILLE

«NOUS AVONS CING FOIS PLUS DE VŒUX QUE DE PLACES»

«Un joyeux bordel» : c'est le sentiment qui gagne la communauté des enseignants-chercheurs à l'université de Lille au sujet de Parcoursup. Après une conférence de presse d'«alerte» le 29 mars, où sept sections avaient annoncé leur refus d'organiser les commissions de classement des dossiers lycéens, le département d'administration économique et sociale vient de rejoindre la contestation. Ainsi que l'UFR de psychologie.

D'autres s'interrogent, et de plus en plus ouvertement. «Avec Parcoursup, on va devoir faire à la main ce qu'APB faisait automatiquement», soupire Michel (1), le président d'un département en tension où les places sont inférieures aux demandes depuis déjà plusieurs années. Pourtant, il n'était pas hostile au principe : plutôt que d'accepter uniquement les étudiants de l'académie de Lille, ce qui était le cas auparavant, sélectionner des profils adaptés lui allait plutôt bien. «Après tout, une réorientation active qui écarte les étudiants qui n'ont pas

suivi les cours qu'il faut et qui vont ramer... On se disait pourquoi pas.» Mais plus le tableau se précise, au fil des circulaires qui s'accumulent, plus la réticence gagne. «Nous avons cinq fois plus de vœux que de places et le dossier est une horreur, avec des tonnes de documents. Il comporte tous les bulletins, un avis du professeur principal pour chaque vœu, deux avis du proviseur, etc. Et vous devez critériser tout cela en mettant des points.» C'est déjà un boulot énorme, souligne Michel. Mais il faut de surcroît classer ces dossiers, sans aucun ex aequo. «Comment faites-vous avec une note prévue entre 0 et 20 ? Le ministère nous dit qu'on aura jusqu'à trois décimales après la virgule mais ça ne suffira pas. Si au moins on avait pu noter sur 200... Ils n'ont même pas pensé à ça.» D'autres enseignants-chercheurs partagent cette inquiétude, même si la vice-présidente chargée de Parcoursup à l'université de Lille, Lynne Franjé, précisait la semaine dernière qu'«un module d'aide à la décision [un algorithme déjà utilisé dans les classes préparatoires, ndlr] établira un pré-classement à partir



des critères pédagogiques définis par les équipes enseignantes».

Autre point problématique, Parcoursup ne demande pas aux lycéens d'indiquer leurs priorités: tous leurs vœux (jusqu'à dix) sont placés à égalité. «C'est une idiotie monumentale», s'énerve Michel. Comment savoir si la matière mentionnée par l'élève est un choix par défaut, en attendant la réponse de la filière qui l'intéresse vraiment? Les enseignants-chercheurs perdent donc un outil précieux pour évaluer la motivation du candidat. Ils soulèvent aussi le problème des lettres de motivation demandées aux lycéens: «On connaît le biais sociologique: dans les familles cultivées, les parents aideront leurs enfants», ont-ils rappelé lors de leur conférence de presse. Et «de toute façon, personne n'aura le temps de lire ces lettres».

À LYON

«ON N'A PAS LES FORCES POUR 40 000 DOSSIERS»

A Lyon-III, les commissions d'examen des vœux ont été entérinées, un calendrier a été esquissé, critères et coefficients ont été validés. Bref, «on est prêts à paramétrer l'outil d'aide à la décision», se félicite Stéphane Pillet, vice-président chargé de la formation, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante. Problème: ce logiciel de traitement des vœux émis sur Parcoursup n'est toujours pas accessible. «Le 9 avril est annoncé comme possible date d'ouverture. Du coup, on ne peut pas vérifier si notre paramétrage est satisfaisant», regrette Stéphane Pillet. Les pondérations sur lesquelles on s'est mis d'accord peuvent bouger, ce sont elles qui nous permettront de limiter les ex aequo. L'outil va donner un premier jet de classement, ensuite on a un travail fin de calage à faire.» Lyon-III, spécialisée en sciences humaines et sociales, accueille près de 30 000 étudiants par an. «Toutes filières confondues, on a reçu environ 40 000 vœux», estime Stéphane Pillet. On a besoin de cet outil: on n'a pas les forces vives pour examiner manuellement 40 000 dossiers.»

Pas d'outil, pas d'écrémage possible, pas de prévisionnel sur l'effort que les enseignants vont devoir fournir et pas de nouvelles des primes prévues pour les compenser: «Une enveloppe dédiée avait été annoncée, mais nous n'avons pas encore de retour à ce sujet. Tout surcroît de travail pèse lourdement sur le personnel. S'il n'y a pas d'augmentation de postes, le minimum qu'on puisse faire, c'est de le reconnaître», juge Stéphane Pillet. «Ça me fait penser

à En attendant Godot, raille un enseignant de la fac de langues. On a très peu d'infos. En conseil de faculté, le doyen se veut très rassurant, nous disant qu'on accepte tout le monde dans la limite des capacités d'accueil... Ça permet d'éviter de se demander qui va examiner les dossiers.» Le professeur a même été contacté directement par certains lycéens désireux de le rencontrer, inquiets des modalités de Parcoursup: «J'ai dit non, j'ai déjà plusieurs centaines d'étudiants à gérer. Je leur ai conseillé de s'inscrire en première année, en espérant que ça fonctionne.» Cette inquiétude reste «relative» pour Stéphane Pillet: «Dans la majorité de nos filières, une place sera offerte à chaque étudiant.» Restent les cursus en tension permanente (management et anglais-corréen) «qui ne le seront ni plus ni moins que l'année dernière». Avec ou sans le fameux logiciel. ◀

(1) Le pronom a été modifié.



A Paris, mardi, les cheminots

rejoins par des fonctionnaires et des étudiants manifestent entre la gare de l'Est et la gare Saint-Lazare. PHOTO DENIS ALLARD, REA